

Sejours été 2021

de la ville d'Aubergenville





Multisports À Reims (Marne)

Séjour n°1 : 6 – 15 ans
(Enfants nés entre 2006 et 2015)

Du 12 au 26 juillet

Au cœur d'une ville d'art et d'histoire au patrimoine riche, le CREPS de Reims est un complexe sportif complet destiné à la préparation physique pour les athlètes de haut niveau. Terrain de rugby, halle de tennis, dojo, piste d'athlétisme : tout est sur place pour une immersion sportive totale.

Au programme : Football, athlétisme, course d'orientation, escalade, VTT et une journée au Parc Walygator d'Amnéville.

Lieu : Reims

Organisme : CK Sport

Durée : 15 jours

Dates : Du 12 au 26 juillet

Hébergement : Bâtiment de l'Éducation Nationale

Âge : 6 - 15 ans

À prévoir :

- Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale
- Photocopie de la Carte d'Identité de l'enfant
- Photocopie des vaccinations

Équitation

À Brannay (Yonne)

Séjour n°2 : 6 – 12 ans

(Enfants nés entre 2009 et 2015)

Du 7 au 14 juillet

Et du 14 au 21 juillet

Situé en pleine nature et à proximité du village de Brannay, le château se trouve dans le département de l'Yonne, à 100 km de Paris.

Avec son parc clos en retrait, il offre sécurité, espace et confort dans un cadre champêtre. Son bois et sa prairie permettent à tous de profiter des joies de la nature.

Véritable temple d'histoire, le château moderne actuel de Brannay a été construit sur les ruines d'un ancien château fortifié.

Au programme : Équitation, découverte de la faune et de la flore, VTT, natation, construction de cabanes, découverte de l'apiculture...

À prévoir :

- Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale
- Photocopie de la Carte d'Identité de l'enfant
- Photocopie des vaccinations



Lieu : Brannay

Organisme : Association Regards

Durée : 8 jours

Dates : Du 7 au 14 juillet et
du 14 au 21 juillet

Hébergement : Château

Âge : 6 - 12 ans



Lieu : Reims

Organisme : CK Sport

Durée : 8 jours

Dates : Du 12 au 19 juillet et
du 19 au 26 juillet

Hébergement : Bâtiment de
l'Éducation Nationale

Âge : 6 - 15 ans

Danses

À Reims (Marne)

Séjour n°3 : 6 – 15 ans

(Enfants nés entre 2006 et 2015)

Du 12 au 19 juillet

Et du 19 au 26 juillet

Au cœur de la ville de Reims, le CREPS offre la possibilité à tous de découvrir diverses disciplines sportives adaptées à chaque niveau. Plusieurs équipements sportifs sont à la disposition des jeunes et le parc offre un panorama vaste et paisible.

Au programme : Initiation au hip hop, danse africaine, modern jazz, double dutch... Réalisation d'un clip vidéo et journée au Parc Walygator d'Amnéville.

À prévoir :

- Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale
- Photocopie de la Carte d'Identité de l'enfant
- Photocopie des vaccinations

Football

À Reims (Marne)

Séjour n°4 : 6 – 15 ans

(Enfants nés entre 2006 et 2015)

Du 12 au 19 juillet

Et du 19 au 26 juillet

Situé Dans la région Champagne-Ardenne, Reims héberge un CREPS riche en équipements.

En totale immersion dans le milieu du football, faites ressortir le grand champion qui est en vous grâce à une préparation physique et alimentaire adaptée à chacun.

Au programme : Stage de football débutant et/ou perfectionnement : développement de la perception, de la motricité, des techniques de tir, de jeux, de dribbles, tactique d'occupation du terrain. Une séance spécifique gardien sera proposée. Une journée au Parc Walygator d'Amnéville.

À prévoir :

- Photocopie de l'attestation de la Carte Vitale
- Photocopie de la Carte d'Identité de l'enfant
- Photocopie des vaccinations



Lieu : Reims

Organisme : CK Sport

Durée : 8 jours

Dates : Du 12 au 19 juillet et
du 19 au 26 juillet

Hébergement : Bâtiment de
l'Éducation Nationale

Âge : 6 - 15 ans

Modalités

Les séjours « Été » sont réservés aux enfants aubergenvillois, nés entre 2006 et 2015*.

Comment s'inscrire ?

Pour que votre enfant parte en séjour, merci de compléter la **fiche d'inscription** insérée dans cette plaquette ou mise à disposition sur le site de la ville. La transmettre au service Enfance Scolaire, le **10 mai 2021 au plus tard**, accompagnée d'un chèque de 60 €.

Y joindre vos justificatifs de ressources pour le calcul de votre facture suivant votre quotient familial (dernier avis d'imposition, 3 derniers bulletins de salaire ou de Pôle Emploi ou votre numéro d'allocataire de la CAF).

Déroulement de l'inscription

Les demandes de préinscriptions seront enregistrées. Les enfants n'étant jamais partis en séjour été par la ville seront prioritaires.

Les familles dont la demande sera refusée seront contactées par téléphone au **plus tard le 17 mai 2021**.

Un courrier d'acceptation et votre facture **vous**

seront envoyés au plus tard le **4 juin 2021**. Le chèque d'acompte viendra en déduction de la facture.

Dans le cas contraire, un courrier de refus vous sera transmis, avec restitution du chèque.

Pièces à fournir

Le dossier sanitaire reçu devra être complété et remis au service Enfance Scolaire impérativement **3 semaines avant le départ**, accompagné de toutes les pièces demandées.

Si votre dossier est incomplet ou rendu hors délai, votre inscription sera annulée et le séjour pourra être attribué à un autre enfant sur liste d'attente.

Désistement après inscription

Tout désistement doit faire l'objet d'un courrier des parents.

Sauf circonstances exceptionnelles, en cas de désistement moins de 30 jours avant le départ, l'acompte de 60 € ne sera pas remboursé.

* Les enfants doivent avoir 6 ans révolus au moment du départ en séjour.

De plus, la famille devra s'acquitter du montant facturé à la ville par l'organisme (sorties prévues...). Toutes inscriptions à un séjour, suivies d'un désistement, seront considérées comme séjour effectué pour les demandes formulées les années suivantes.

Précautions indispensables

Le vol n'étant pas compris dans les assurances, merci de prendre les précautions suivantes : pas d'objets de valeur, de vêtements de marque, téléphone portable, appareil photo numérique.

En aucun cas, la ville ou l'organisme ne pourraient être tenus pour responsable des pertes, dégradations ou vols intervenus au cours du séjour et aucun remboursement ne sera effectué.

Important

En raison de la prolongation du plan Vigipirate au niveau « Alerte attentats » en Île-de-France, les voyages vers les centres de séjours s'effectueront en car grand tourisme.

La mairie se réserve le droit de modifier la destination des séjours en cas de force majeure, voire de les annuler, faute de participants.

La mairie se réserve le droit d'annuler des séjours si le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19 l'y contraint.

Quotient familial (revenus imposables en €)	Tarifs (en €)	
	séjour n°1	séjours n°2,3,4
Tranche 1.....0 à 4 339 €.....	184,65.....	98,48
Tranche 2.....4 340 à 6 813 €.....	213,30.....	113,76
Tranche 3.....6 814 à 9 290 €.....	252,90.....	134,88
Tranche 4.....9 291 à 11 774 €.....	293,25.....	156,40
Tranche 5.....11 775 à 14 259 €.....	342,90.....	182,88
Tranche 6 (>)14 259 €..... ou sans définition de revenus	396,45.....	211,44

Règlement relatif aux séjours « Été »

Bien que les séjours sélectionnés laissent une certaine part de liberté aux enfants et aux adolescents, ceux-ci sont **soumis aux règles de vie en communauté. Les horaires, les consignes et mesures de sécurité ainsi que les animateurs doivent être strictement respectés.**

- **selon le contexte sanitaire en vigueur au moment du séjour, le participant s'engage à respecter les consignes sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, notamment les gestes barrières et le port du masque. Un nombre suffisant de masques devra être fourni par la famille pour la totalité du séjour.**

- Le participant s'engage à respecter les règles générales fixées par l'équipe d'encadrement : horaires du réveil et du coucher, horaires et rythme des activités; règles de vie appliquées en collectivité.

- Il s'engage à participer aux activités proposées dans le bon respect de relations cordiales et conviviales, sont exclus toute attitude violente, tout langage insolent, vulgaire ou grossier, tant à l'égard des adultes que des autres participants.

- Le vol, le vandalisme, la destruction volontaire de matériel appartenant à l'organisme ou à un tiers sont strictement intolérables. La réparation des dommages sera due par les parents, aucune assurance n'acceptant de couvrir ces risques. Au cas où la victime porterait plainte auprès des autorités de police, la municipalité dégage entièrement sa responsabilité et ne pourra se porter ni caution, ni garant.

À l'attention des adolescents :

- L'achat et la consommation de boissons alcoolisées, de tabac ou de drogue, quelle qu'elle soit, sont strictement interdits, à l'intérieur du centre comme à l'extérieur.

Dans le cas où votre enfant ferait preuve d'incivilité ou de désobéissance caractérisée, conduisant l'organisme d'accueil à procéder au rapatriement de celui-ci avant la fin du séjour, les frais de retour (avion ou train) ainsi que le montant intégral du séjour seront à votre charge, sans pouvoir élever aucune contestation.

En outre, votre enfant ne sera plus accueilli pour un séjour organisé par la commune d'Aubergenville.

Fiche de préinscription

À déposer dûment remplie en Mairie avant le 10 mai 2021*

Accompagnée d'un chèque de 60 €

Séjours réservés aux enfants de 6 à 15 ans (nés entre 2006 et 2015)**

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Sexe : masculin féminin

Nom des parents : Téléphone portable :

Adresse :

SÉJOUR SOUHAITÉ

• 1^{er} choix : Nom du séjour :

Dates :

• 2nd choix : Nom du séjour :

Dates :

* Pensez à apporter votre avis d'imposition 2020 (revenus 2019) ou photocopie des 3 derniers bulletins de salaire ou 3 bulletins Pôle Emploi et numéro d'allocataire de la CAF afin que votre facture soit calculée suivant votre quotient familial.

** Les enfants doivent avoir 6 ans révolus au moment du départ en séjour.



Je, soussigné / Nous, soussignés :

Monsieur
(Nom) (Prénom)

Madame
(Nom) (Prénom)

Déclare/déclarons avoir pris connaissance du règlement relatif aux séjours « Été » et en avoir expliqué le contenu à notre enfant.

Date :

Signature du jeune

Signature du (des) parent(s)



*Je souhaite un très bel été à tous nos jeunes
aubergenvillois que ce soit en famille, dans nos
structures de loisirs enfance-jeunesse ou en séjour.*

Bonnes Vacances à tous !

Dimitri Mendy

Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse

Renseignements

Mairie d'Aubergenville
Service Enfance scolaire

1 av. de la Division Leclerc
78 410 Aubergenville

www.aubergenville.fr - enfance.scolaire@aubergenville.fr
Tél. : 01 30 90 45 70